Histoire globale : transf contacts & naiss du monde cont

HIS4850

Plan de cours

Session : Hiver 2025
Salle de cours : DS-1580 | Campus de Montréal
Horaire : jeudi, de 9H30 à 12H30
Professeur : Christopher Goscha
Bureau : A6130 (Aquin)
Heures de bureau : lundi, de 9H00 à 12H00
Adresse électronique : goscha.christopher@uqam.ca
Moodle : https://www.moodle2.uqam.ca

Présentation du cours
Jusqu'à une date assez récente, l'histoire de notre monde est restée un récit très européocentrique. C'est certainement le cas pour la période ultérieure au 15ème siècle. On fait débuter la naissance du monde « moderne » avec les « Grandes découvertes » initiées par Christophe Colomb en 1492. La voie par la suite semble toute tracée : la Renaissance et la révolution scientifique, suivies par les conquêtes coloniales et la révolution industrielle atlantique. C'est la version que nous avons apprise dans nos manuels de l'histoire de la civilisation occidentale.

C'est, en effet, une histoire de notre monde depuis 15ème siècle, mais ce n'est pas la seule. Depuis la fin du 20ème siècle, une pluralité d'historien(ne)s a proposé une histoire autre, une lecture du passé moins européocentrique et plus sensible aux rôles et aux interactions s'effectuant entre tous les acteurs. On la connait sous le nom d'« Histoire globale ». Cette version du passé n'exclut pas l'Europe ni le rôle qu'elle a joué dans la transformation de notre passé commun. Au contraire. Mais elle va plus loin … Il s'agit de penser notre monde, du 15ème siècle à nos jours, à travers ses transferts, ses métissages et emprunts, mais aussi par le biais de ses résistances. Ce nouveau récit du passé se distingue de nos manuels d'antan dans la mesure où il n'impose pas un récit du monde linéaire allant de Christophe Colomb à Dwight D. Eisenhower. Comment expliquer sinon que la « grande divergence » économique entre l'Occident et l'Orient, entre l'Angleterre et la Chine par exemple, ne date pas du 15ème siècle comme on le présente souvent, mais se situe plutôt au 18ème ? Et la Renaissance : est-elle si européenne que l'on n'a voulu le dire ou est-elle peut-être, aussi, le produit d'un brassage de plusieurs traditions ? Ces questions et d'autres animeront ce cours. Certes, il s'agit d'une histoire plus complexe et parfois déroutante. Mais il s'agit aussi d'une histoire plus intéressante, qui est véritablement la nôtre, pour le meilleur et pour le pire.

Organisation du cours : une approche géo-thématique

Ce cours s'organise d'une façon délibérément thématique, passant d'une aire géographique à une autre en suivant des routes, des bateaux, des avions, des idées, des religions, des plantes, des microbes et, bien sûr, des gens et leurs États. Il procède *grosso modo* d'une façon chronologique depuis le 15ème siècle – mais pas forcément en débutant avec cette année magique de « 1492 » date à laquelle Christophe Colomb débarqua en Amérique. Afin d'identifier au mieux les connexions géographiques, nous utiliserons nos premières séances pour survoler la mise en place de grands empires situés sur les deux bouts de l'Eurasie lesquels s'affirment à partir du 15ème siècle, ceux de l'Asie orientale et de l'Europe occidentale, les Ibériques et les Chinois en premier. Les grands empires terrestres occupant l'Eurasie nous intéresseront aussi, ceux des Mongols, des Ottomans et des Russes par exemple. Nous ajouterons d'autres empires au fur et à mesure que nous avancerons dans le temps et dans l'espace dont ceux du monde atlantique. Ces États furent liés les uns aux autres par des routes terrestres et maritimes, fréquentées par des marchands et des missionnaires qui les animèrent. Ensemble ils ont construit des espaces-mondes comme celui de l'océan Indien et de l'Atlantique. C'est autour de ces empires et ces espaces qu'ils stimulaient que nous explorerons l'histoire de notre monde d'une nouvelle façon.

Buts du cours :

Ce cours se donne comme objectifs principaux :

– d'initier l'étudiant(e) aux grandes étapes, événements et thèmes de l'histoire globale depuis le 15ème siècle jusqu'à l'aube du 21ème siècle ;
– de situer l'apprentissage et la compréhension de l'histoire de notre monde sur la longue durée ;
– de penser et d'aborder l'histoire d'une nouvelle façon, en dépassant les cadres européocentrique, national ou régional, sans pour autant exclure l'Europe ou l'État-nation. Une perspective globale peut nous éclairer d'une nouvelle façon sur l'histoire nationale et occidentale ;
– d'aborder cette histoire connectée dans ce qu'elle eut de « meilleur » et de « pire » ;
– de permettre à l'étudiant(e) d'aborder les enjeux de l'histoire globale dans le cadre des discussions ;
– de fournir les éléments structurants pour un approfondissement ultérieur ou de compléter des cours plus spécifiques portant sur l'histoire d'une région, d'un État ou bien d'une thématique.

Ce cours ne se donne *pas* comme objectifs :

- de faire une histoire « asio » ou « afro »-centrique de l'histoire du monde ou une histoire « anti-occidentale » ;
- de fournir une histoire détaillée ou événementielle de chaque pays, empire ou région du monde ;
- de fournir une histoire détaillée de chaque période de l'histoire du monde depuis le 15ème siècle ;

- de demander à l'étudiant(e) de mémoriser une histoire chronologique du monde entier – le cours s'articule d'une façon thématique ;
- de faire une histoire de la mondialisation du capitalisme euro-américain à l'échelle mondiale. L'histoire globale n'est pas une simple histoire de la « globalization » capitaliste.

Formule pédagogique
La base du cours s'effectuera sous forme magistrale, tout en faisant appel à des sources audiovisuelles (power point, affiches et films documentaires) et des textes de première main, qui seront souvent discutés et commentés en classe en relation avec le sujet d'un cours magistral.

Textes du cours :

– Malheureusement il n'existe pas (encore) en français un bon manuel traitant de notre sujet. En revanche, il existe en anglais un excellent manuel très bien écrit, facile à lire, portant sur l'histoire globale : *Worlds Together, Worlds Apart : A History of the World*. J'ai intégré des lectures pertinentes de ce manuel dans le recueil de notre cours. Le recueil contient aussi de courts articles surtout en français portant sur les thèmes de notre cours. Le recueil est en vente à la COOP. Pour l'obtenir, voir : https://www.coopuqam.com/8-Succursale-temporaire-de-la-rentree-scolaire-succursale.html, ensuite entrez le sigle de notre cours HIS4850 dans la partie : « matériel obligatoire et recommandé ».

– Outre les textes contenus dans le recueil, vous devrez aussi lire des articles qui sont disponibles en ligne. Ceux-ci sont identifiés dans les lectures obligatoires pour chaque séance et sont accessibles grâce aux hyperliens spécifiés dans le plan de cours. Vous verrez les liens dans le plan de cours.

– Mes power points, plans, lexiques, tableaux, chronologies et cartes pour toutes les séances seront disponibles sur moodle.

Bibliothèques
En tant qu'étudiant(e)s, vous avez accès à distance aux ressources et aux bases de données électroniques de la bibliothèque. Pour trouver des articles scientifiques, par exemple, vous avez accès aux moteurs de recherche comme JSTOR, Persée, Cairn et bien d'autres.

Voir : bibliotheques.uqam.ca/soutien-logiciel-gestion-bibliographique

En cas de problèmes d'accès aux ressources numériques (par exemple, votre connexion à distance à la bibliothèque ne fonctionne pas), veuillez consulter : https://bibliotheques.uqam.ca/aide/soutien-technique-probleme-acces/

Évaluation :
La répartition de la note de la session sera faite de la manière suivante :

1. Examen de mi-session (30%)
2. Compte-rendu de lecture (35%)
3. Examen final (35%)

1) Un examen de mi-session (30% de votre note finale)

L'examen de mi-session aura lieu dans notre salle de cours le 20 février à 9H30. Cet examen demandera à l'étudiant.e de répondre à deux questions de développement en faisant un argument structuré et analytique. Chaque question vaudra 50% de la note finale de l'examen (50 x 2 = 100%). Les questions de développement seront spécifiques mais analytiques, basées sur le cours magistral et les lectures obligatoires (exemple : *Dans quelle mesure la Renaissance européenne doit-elle s'expliquer aussi par des contributions non-occidentales* ?). Pour chaque réponse, il faut une introduction dans laquelle vous annoncez votre réponse à la question, votre argument, et expliquer comment vous comptez organiser votre texte pour en faire la démonstration (comment allez-vous diviser votre sujet). Donnez des exemples précis pour appuyer votre argumentaire. Il faudrait aussi une conclusion qui sert moins d'un résumé de ce que vous venez de dire dans votre travail que d'une ouverture ou d'une affirmation de l'intérêt de votre argument. L'examen de mi-session vaudra 30% de votre note finale.

Chaque question de développement exigera environ une heure pour sa préparation et pour sa rédaction. Je ne peux pas vous dire combien de pages d'un cahier il faudrait remplir : c'est la qualité de votre réponse qui compte plus que le nombre de pages.

2) **Un compte rendu de lecture (35% de votre note finale)**

Un compte rendu de lecture obligatoire de 6 à 10 pages portant sur le livre suivant :

Timothy Brook, *Le chapeau de Vermeer : le 17ème siècle à l'aube de la mondialisation,* (Paris, Payot, 2010). Vous pouvez l'acheter à la COOP. Vous pouvez sans doute l'acheter d'occasion sur l'internet (amazon, etc.). Si vous voulez, vous pouvez utiliser la version originale publiée en anglais : Timothy Brook, *Vermeer's Hat: The Seventeenth Century and the Dawn of the Global World*, (New York, Bloomsbury, 2007) disponible sur amazon.com par exemple.

Vous trouverez sur moodle des consignes expliquant comment préparer, organiser et rédiger un compte rendu de lecture.

Quant à la mise en forme à suivre, il faut utiliser Times New Roman, police 12. Vous pouvez utiliser l'interligne 1,5 ou 2,0. Marges : 2,5cm gauche, droite, haut, bas. Vous ne pouvez en aucun cas utiliser l'interligne simple (sans espacement). Si vous ne suivez pas les consignes, vous serez pénalisé de 10 points. Il s'agit d'une question de transparence et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe, ni plus ni moins. Pour les notes de bas de page, les indications dans le guide des étudiants du premier cycle du département d'histoire (p. 9) : https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/Nouveau_Guide_Premier_Cycle_decembre_2014.pdf

Ceux qui dépassent les 10 pages (ou qui n'atteignent pas les 6 pages) seront pénalisé de 3 points par page. Il s'agit d'une question de transparence et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Les 10 pages n'incluent ni la bibliographie, ni la page de titre. Pas besoin d'ajouter une table de matières.

Il s'agit d'un travail individuel. Il vous est formellement interdit d'effectuer ce travail en groupe ou avec un ou une camarade de classe. Encore une fois, c'est une question d'honnêteté.

Vous déposerez votre compte-rendu de lecture, en Microsoft WORD, en salle de cours au plus tard le 20 mars avant 9H30.

On se réunira en ateliers le 20 mars.

Ce travail vaudra 35% de votre note finale.

Politique de retard :

Politique de retard : 3 points par jour ouvrable. Ne soyez pas en retard, s'il vous plaît. *C'est une question d'égalité et d'honnêteté par rapport à vos camarades de classe. Pour ceux qui sont en retard, il faut déposer vos travaux sur moodle. Aucun travail ne sera accepté par voie courrielle (email) et aucun travail ne sera accepté s'il est glissé sous ma porte. Merci de votre compréhension.*

3) Un examen de fin session (35% de votre note finale)

L'examen final aura lieu le 17 avril à 9H30 dans notre salle de cours. L'examen final se divisera en deux parties : 1) un questionnaire au choix multiple (QCM) et 2) deux questions de dissertation. Le QCM consistera en 5 questions à choix multiple (4 points chacune) de nature générale portant sur cinq articles abordés dans le cadre de notre cours dès le début (20%). Il n'y aura pas de questions pièges et je vous donnerai la liste des cinq articles à préparer deux semaines avant la date de l'examen final. Il s'agit de saisir l'argument de l'auteur(e) pour trouver la bonne réponse. La deuxième partie du contrôle demandera à l'étudiant(e) de répondre à deux questions de dissertation. Chaque question vaudra 40% de la note finale (40 x 2 = 80% + QCM 20% = 100%). Cette partie

de l'examen final suit les mêmes règles que celui de la mi-session (voir ci-dessus). Or, les questions de développement pour l'examen final *porteront uniquement sur la période ultérieure à la semaine de relâche.*

Texte du cours :

– Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart.* Vol. A. *Beginnings to 600 CE,* (New York, W.W. Norton & Company, 5e édition, 2018) extraits en recueil (que vous pouvez acheter à la COOP ; il ne faut pas acheter le manuel en anglais, juste le recueil aves les extraits pertinents pour notre cours).

Site de notre cours :

– Mes « power points », plans, lexiques, tableaux, chronologies et cartes pour toutes les séances seront disponibles sur notre site Moodle.

Calendrier des séances et lectures :

1) le 9 janvier : « Qu'est-ce que l'histoire globale et pourquoi l'enseigne-t-on ? ». La deuxième moitié de cette séance sera consacrée au plan de cours et à l'entente d'évaluation.

Lectures obligatoires :

- Jack Goody, *Le vol de l'histoire : Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde,* (Paris, Éditions Gallimard, 2010, traduction de la version anglaise, *The Theft of History*, 2006), chapitre IV, pp. 189-212.

2) le 16 janvier : « Les moteurs asiatiques de l'océan Indien : l'Inde, la Chine et l'Asie du Sud-est ».

Lectures obligatoires :

- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 418-420, 430-437, 441-443, 468-473, 525-529.
- Timothy Brook, « La Chine, matrice du monde moderne », *Revue des Sciences humaines,* no. 24, (septembre-octobre-novembre 2011), pp. 26-29.
- Éric Paul Meyer, « Quand l'Inde était l'atelier du monde », *Revue des Sciences humaines,* no. 24, (septembre-octobre-novembre 2011), pp. 50-53.

3) le 23 janvier : « Les derniers empires terrestres de l'Eurasie ? Des Mongols aux Ottomans et Russes »

Lectures obligatoires :

- Jane Burbank et Frederick Cooper, *Empires : De la Chine ancienne à nos jours*, (Paris, Payot, 2011), pp. 165-168, 180-199 (empire ottoman) et pp. 255-274 (empire russe).
- Karen Barkey, « Ottomans : le règne de la différence », *Les grands dossiers des Sciences humaines,* hors-série no. 2, (novembre-décembre 2013), pp. 46-49.

- Jack Goody, « L'histoire volée de l'empire ottoman », *Grands Dossiers des Sciences humaines*, no. 24, (septembre-novembre 2011), pp. 40-41.

4) le 30 janvier : « L'Europe s'affirme : Consolidations atlantiques et la mondialisation ibérique »

Lectures obligatoires :
- Jane Burbank et Frederick Cooper, *Empires : De la Chine ancienne à nos jours*, (Paris, Payot, 2011), pp. 207-248.
- Sanjay Subrahmanyan, « Comment les Indiens ont découvert Vasco de Gama », *L'Histoire,* no. 355, (juillet-août 2010), pp. 70-76.

5) le 6 février : « Une mondialisation en deux actes : l'Échange colombien et la Compagnie des Indes néerlandaises »

Lectures obligatoires :
- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 464-470, 483-495, 542-552.
- Laurent Testot, *La nouvelle histoire du monde*, (Paris, Éditions Sciences humaines, 2019), pp. 129-140.
- Serge Gruzinski, « Un christ métis », *Les collections de l'Histoire*, no. 38, (janvier 2008), pp. 50-55.
- Le texte de Pekka Hamalainen est à lire pour la séance 6, svp.

6) le 13 février : « Le monde atlantique à la conquête du monde : Une histoire en vagues »

Lectures obligatoires :
- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 631-639, 648-666.
- Jane Burbank et Frederick Cooper, *Empires : De la Chine ancienne à nos jours*, (Paris, Payot, 2011), pp. 399-438. (p. 399 « Puissances et empires en Asie »)
- Pekka Hamalainen, « La puissance oubliée des Comanches », *Les grands dossiers des Sciences humaines,* hors-série no. 2, (novembre-décembre 2013), pp. 58-59.

Pour discussion en classe
- Discours de Jules Ferry, « Les fondements de la politique coloniale (le 28 juillet 1885) @ http://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885

7) le 20 février : examen de mi-session

8) le 27 février : « Le monde de l'Atlantique : pour le meilleur et pour le pire »

Lectures obligatoires :
- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 494-500, 562-578.

- Laurent Dubois, « Haïti : une révolution au cœur de l'Atlantique noir », *Les grands dossiers des Sciences humaines,* no. 24, (septembre-novembre 2011), pp. 60-63.

9) le 6 mars : La semaine de relâche

10) le 13 mars : « De la convergence à la divergence : la révolution industrielle dans l'histoire globale »

Lectures obligatoires :

- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 580-585.
- Eric Monnet, « Le charbon et l'empire », *La vie des idées,* (le 21 janvier 2010), @ https://laviedesidees.fr/Le-charbon-et-l-Empire.html

11) le 20 mars : « La Chine des Qing et le Japon des Tokugawa : Une comparaison en histoire globale » (mini cours magistral d'une heure) suivi par un atelier sur le livre de Timothy Brooke (une heure et demie)

Remise de vos comptes-rendu de lecture. Vos comptes-rendu de lecture doivent être déposés salle de cours au plus tard le 20 mars.

Lectures obligatoires :

- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 506-514, 539-542, 591-597.
- Pierre-François Souyri, « Modernisation à la japonaise », *L'Histoire,* no. 451, (septembre 2018), pp. 30-41.
- R. Bin Wong, « Pourquoi l'empire s'est effondré », *Les Collections de l'Histoire,* no. 57, (octobre-novembre 2012), pp. 4-17.

12) le 27 mars : « D'une guerre à une autre : la mondialisation de la violence et ses effets »

Lectures obligatoires :

- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), 707-717, 723-731, 745-752.
- Laurent Testot, *La nouvelle histoire du monde*, (Paris, Éditions Sciences humaines, 2019), pp. 165-176.
- Bernard Droz, « D'une guerre à l'autre : l'ordre colonial ébranlé », *Les collections de l'Histoire*, no. 49, (octobre-décembre 2010), pp. 34-39.

13) le 3 avril : « Une mondialisation retardée ? La Guerre froide (1945-1991) »

Lectures obligatoires :

- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 753-778, 787-790.
- Pierre Grosser, « Vietnam, la guerre de trente ans », *Les collections de l'Histoire,* (janvier-mars 2014), pp. 47-61.

- « La doctrine Truman », le 12 mars 1947, sur moodle en traduction française. A discuter en cours.

14) le 10 avril : « Une mondialisation technologique sur la longue durée : de la Route de la Soie à l'internet en passant par le canal du Suez ? »

Lectures obligatoires :

- Robert Tignor, et. al., *Worlds Together, Worlds Apart,* volume II, (New York, W.W. Norton & Company, 2011, 3ème édition), pp. 796-803.
- « La révolution de la vitesse, L'aventure du câble transatlantique et Un chantier 'pharaonique' », *L'Histoire,* nos. 425-426, (juillet-août 2016), pp. 68-87.
- Jean-François Huchet, « Vous avez dit « route de la soie » ? », *L'Histoire,* no. 459, (mai 2019), pp. 54-59.

15) le 17 avril : examen de fin session

REGLEMENTS A BIEN VOULOIR NOTER :

1) EVALUATION DU PROFESSEUR EN LIGNE EN COURS :

Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

2) NOTE SUR LE PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : *www.integrite.uqam.ca*.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site *r18.uqam.ca*. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant

vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

3) Modalités de consultation des travaux et des examens :

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

4) Qualité du français :

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

- Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'usage de la force. **Exemples** : Commentaires**,** allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel.

- Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. **Exemples** : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son

orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.

- Hété**rosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. **Exemple** : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique :** Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique / Un milieu de travail ou d'études néfaste

- **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques

- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

Document et informations additionnelles

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1er cycle :
Un *Guide* pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce *Guide* est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce *Guide* veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM (*Règlement nº 5*), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :
Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du *Règlement nº 8*. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

***Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap* :**
Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : *situation.handicap@uqam.ca*
- En ligne : *http://vie-etudiante.uqam.ca/*

Règlement pédagogiques du département d'histoire

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	
85 % - 87 %	A	4,0	Excellent
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	
75 % - 77 %	B	3,0	Très bien
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	
65 % - 67 %	C	2,0	Bien
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉVELOPPÉES *(pour les étudiant.e.s en enseignement)*

Niveau de sensibilisation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante établit un premier contact avec le comportement professionnel qui est attendu. Il ou elle est capable de le reconnaître à travers des opérations reliées à la pratique professionnelle, de comprendre la perspective dans laquelle il ou elle s'inscrit par rapport à la compétence concernée

Niveau de consolidation par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante est capable de manifester le comportement professionnel attendu dans certaines circonstances, de façon adéquate et appropriée à la situation

Niveau de maîtrise par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante maîtrise le comportement professionnel attendu lorsque requis par la situation, et ce, de façon adéquate.

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu	Éléments d'évaluation rattachés à la compétence
- Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; - Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.	Maîtrise	
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	Conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.	
- Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;	Maîtrise	
- Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.	Maîtrise	
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel		
- Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ; - Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ; - Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.	Maîtrise	